

Un vieux chêne a été abattu sur le terrain de la maison Merry

Magog, le 25 février 2015 – Pour faire suite au dépôt d'un bilan de santé réalisé par un ingénieur forestier et qui présentait des résultats peu encourageants concernant le vieux chêne situé sur le terrain de la maison Merry, la Ville de Magog a dû prendre la décision de procéder à son abattage. Cet arbre montrait des signes de faiblesses à sa base et risquait de tomber. Des dommages à la propriété de même qu'aux autres espèces d'arbres qui l'entouraient auraient alors été à craindre.

« Même s'il est bien dommage d'avoir dû abattre un arbre aussi vieux et majestueux, témoin de l'histoire magogoise, il a bien fallu s'y résoudre pour assurer la sécurité de ce lieu patrimonial. Le projet de la maison Merry, qui suit toujours son cours, permettra à de nombreux visiteurs de découvrir toute la richesse historique de la plus vieille maison du Magog urbain. Son aménagement extérieur est aussi important que la demeure elle-même » a commenté M^{me} Vicki May Hamm, mairesse de la Ville de Magog.

La découverte de champignons sur le tronc

Dans le cadre du projet de mise en valeur de la maison Merry, un inventaire des arbres sains entourant la propriété, dont certains sont des espèces rares, avait été réalisé afin de s'assurer de les préserver durant les travaux d'aménagement extérieur de la demeure. On avait alors découvert qu'un vieux chêne localisé au sud de la maison pouvait menacer la sécurité des lieux. « L'ingénieur forestier qui a procédé au bilan de santé avait trouvé des champignons nommés Ganonermes plats à la base de l'arbre et plus haut sur le tronc; ceux-ci accélèrent la décomposition du chêne » explique M. Sylvain Longpré, chef de la Division parcs et espaces verts à la Ville de Magog. « S'il pouvait survivre encore plusieurs années, sa décomposition interne aurait continué à progresser. Notre expert nous a donc recommandé de procéder à un abattage directionnel qui permettrait de protéger les arbres existants, la voie ferrée et la maison Merry. D'ailleurs, l'impact visuel est moins important puisque plusieurs arbres à proximité pourront le remplacer avec le temps », conclut-il.



Un abattage « écoresponsable »

Puisqu'il était important pour la Ville de Magog de procéder à l'abattage de l'arbre de façon écoresponsable, M^{me} Diane Pelletier, présidente de la Commission de la culture, précise que tout le bois encore sain sera récupéré pour en faire des planches utiles dans la restauration et la fabrication de mobiliers de la maison Merry. « De plus, on conservera un anneau de croissance de l'arbre que l'on pourra intégrer dans le concept du projet de la maison Merry, à la mémoire de ce vieux témoin de l'histoire de la demeure patrimoniale » ajoute-t-elle.

Le projet de la maison Merry, annoncé en septembre 2014, envisage de revaloriser la plus ancienne maison du Magog urbain pour en faire un *Lieu de mémoire citoyen*, un concept innovateur, dynamique et accessible, qui invite les citoyens à s'approprier le lieu patrimonial.

- 30 -

Source : Division des communications
Ville de Magog
819 843-6501

Information :

Sylvain Longpré
Chef de division, Parcs et espaces verts
Direction culture, sports et vie communautaire
819 843-7106, poste 521

Diane Pelletier
Conseillère municipale et présidente de la Commission de la culture
819 868-6965
819 570-7597

